



# CADRE SAGE-FEMME

## SOINS ET PRÉVENTION

### Santé publique

**Définition :** Organise les soins de périnatalité et assure le management des équipes pluridisciplinaires d'une structure dans ce domaine. Référent médical pour l'eutocie et la physiologie de la naissance, il organise la transmission des compétences et la formation initiale et continue dans le domaine de la périnatalité.

#### AUTRES APPELLATIONS :

- Sage-femme cadre

#### ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Organisation du fonctionnement du service ou du pôle
- Management du service ou du pôle
- Gestion de la qualité et des risques
- Logistique du service ou du pôle
- Gestion des ressources humaines du service ou du pôle
- Elaboration, mise en œuvre et évaluation d'actions de formation

#### ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES :

Conception, coordination et évaluation des projets et des programmes de santé publique dans le domaine de la périnatalité  
Activités de sage-femme coordinateur en santé maternelle et infantile

#### ECP EMPLOIS À COMPÉTENCES PARTICULIÈRES :

- Sage-femme enseignante dans le domaine des sciences maïeutiques et de la périnatalité

#### FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Evolution des technologies liées à la formation (outil informatique, évolution technologique des équipements et du matériel)
- Evolution des politiques territoriales, régionales et nationales de santé et de formation des professionnels de santé (universitarisation, ouverture des diplômés à la validation des acquis de l'expérience)
- Elargissement des réseaux de partenaires institutionnels (départements, universités, etc.)
- Evolution de la profession, élargissement des champs d'activités et des compétences des sages-femmes
- Evolution de la législation concernant la prise en charge des personnes vulnérables
- Développement des démarches qualité et de sécurité sanitaire
- Renforcement de la lutte contre les infections nosocomiales
- Evolution pharmacologique
- Problématiques de santé environnementale, de salubrité et développement des affections chroniques et allergiques
- Renforcement des contraintes juridiques et réglementaires
- Réorganisation interne des structures de soins qui favorise les regroupements d'activités
- Renforcement de l'autonomie financière par unité fonctionnelle
- Réorganisation de la périnatalité avec une structuration des maternités selon des niveaux de technicité et de mise en réseau

#### CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours sur titre avec épreuves  
Titre permettant l'exercice de la profession en Polynésie française  
Expérience préalable en qualité de sage-femme

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Déplacements fréquents vers les terrains de stage (le cas échéant)  
Astreintes administratives  
Formation professionnelle continue  
Garant de l'indépendance professionnelle et de l'évolution professionnelle des sages-femmes dont elle a la responsabilité  
Membre de droit de l'équipe médicale, assiste le praticien responsable du pôle  
Partie prenante dans les évolutions en périnatalité  
Disponibilité en cas de force majeure  
Respect de la déontologie et de l'éthique de la sage-femme  
Conditions d'exercice du métier différenciées selon les lieux d'exercice et les problématiques de coordination des acteurs du réseau



## Savoir-Faire

## Savoirs

### ORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DU SERVICE OU DU PÔLE

- Collaborer avec le médecin responsable du pôle d'obstétrique
- Participer à l'élaboration du projet de service ou projet de pôle
- Elaborer, proposer et évaluer les modes d'organisation du service en collaboration avec les secteurs et directions concernés
- Coordonner et suivre la prise en charge des prestations de soins internes et externes
- Assurer l'interface avec le chef de pôle, le corps médical, la direction, les services fonctionnels et les usagers
- Assurer la communication et l'information auprès du personnel concernant l'actualisation des connaissances utiles et pertinentes à leur exercice professionnel

- Techniques de communication et de négociation
- Procédures légales concernant la naissance
- Maïeutique, gynécologie obstétrique, néonatalogie
- Champs de la périnatalité
- Ethique et code de déontologie des sages-femmes
- Réglementation dans le domaine de la santé publique du territoire
- Réglementation en matière de droit du travail, droit social, droit des personnes

### MANAGEMENT DU SERVICE OU DU PÔLE

- Evaluer la charge de travail et répartir les moyens et ressources en conséquence
- Gérer l'équipe de sages-femmes, les soignants et les stagiaires d'une unité de soins, animer et réguler les équipes placées sous sa responsabilité
- Participer à l'élaboration d'indicateurs permanents de suivi des tableaux de bord
- Elaborer des rapports, réaliser et analyser des tableaux de bord d'activité
- Participer à l'élaboration du budget du service et à son suivi
- Mettre en place des projets d'amélioration de la qualité du service ou du pôle
- Réaliser le rapport d'activité
- Favoriser l'engagement individuel et collectif au plan professionnel
- Anticiper et réguler les situations difficiles et les conflits
- Constituer et animer des groupes de travail autour de projets préalablement définis, suivre et évaluer les travaux de ces groupes
- Informer sur les évolutions réglementaires et les choix de la structure et les expliquer aux membres de l'équipe
- Suivre et évaluer les résultats d'activité du pôle
- Evaluer les résistances au changement et mettre en place une dynamique adaptée

- Techniques d'organisation et de planification
- Aspects réglementaires et juridiques de la périnatalité (protection sociale)
- Ingénierie et conduite de projet
- Tableaux de bord en périnatalité (procédures, protocoles)
- Techniques de gestion budgétaire
- Techniques du management opérationnel
- Techniques d'évaluation de l'activité
- Cadre juridique et réglementaire en vigueur en Polynésie française
- Techniques de gestion de conflits
- Outils de communication et d'information

### GESTION DE LA QUALITÉ ET DES RISQUES

- Analyser les processus de fonctionnement et élaborer des procédures de réalisation et des protocoles
- Identifier la gestion des risques prévalents
- Evaluer la qualité des soins, les pratiques professionnelles, la satisfaction du patient, la satisfaction du partenariat avec les autres professionnels
- Veiller à l'application de la politique de la structure en matière de déclaration d'événements indésirables
- Faire respecter les procédures et protocoles concernant les vigilances
- Contrôler la qualité et la sécurité des soins (tenue des dossiers patients, élaboration de protocoles, etc.)
- Appliquer et contrôler l'application des protocoles de gestion des risques
- Assurer l'interface entre l'utilisateur et l'établissement et participer aux médiations

- Démarche qualité
- Gestion des risques
- Protocoles en matière de gestion de la qualité et des risques
- Règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
- Gestion de la qualité et gouvernance du risque

## Savoir-Faire

## Savoirs

### LOGISTIQUE DU SERVICE OU DU PÔLE

- Participer au recensement des besoins logistiques (matériel, équipement médical, mobilier, travaux) et acter les choix en adéquation avec les projets
  - Participer à l'élaboration du budget du service ou du pôle et à son suivi
  - Valider les commandes et l'organisation des stocks
  - Assurer le suivi et le contrôle en terme de logistique
  - S'assurer de l'utilisation des ressources au regard de l'activité
  - Assurer une veille technique sur les matériels et les équipements utilisés dans l'unité
- Règles budgétaires et comptabilité publique
  - Outils de bureautique
  - Techniques de gestion des stocks
  - Connaissances dans le domaine de l'économie et de la gestion hospitalières
  - Veille technique

### GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU SERVICE OU DU PÔLE

- Gestion des ressources humaines en collaboration avec la direction des ressources humaines et la direction des soins infirmiers
  - Organiser et réaliser les entretiens annuels d'évaluation
  - Recenser les besoins en formation du personnel
  - Encourager chaque agent à analyser son activité, ses résultats et les progrès attendus et le conseiller sur son parcours professionnel
  - Participer au recrutement du personnel, prévoir et gérer les effectifs et les mouvements en lien avec les services concernés
  - Favoriser l'évolution des carrières professionnelles individuelles
- Gestion des ressources humaines
  - Gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences

### ELABORATION, MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION D' ACTIONS DE FORMATION

- Coordonner l'encadrement et l'évaluation des étudiants et des stagiaires en collaboration étroite avec les instituts de formation et l'université
  - Participer à l'élaboration des supports pédagogiques des stages
  - Dispenser la formation à l'intérieur de l'unité ou de l'établissement et auprès des partenaires extérieurs
  - Effectuer une veille réglementaire et scientifique
  - Elaborer le plan de formation annuel et pluriannuel
  - Evaluer les résultats des actions de formation
- Connaissance des dispositifs et modalités de formation
  - Techniques et outils d'évaluation
  - Techniques d'animation
  - Techniques pédagogiques



**ECP EMPLOI À COMPÉTENCES PARTICULIÈRES :****Sage-femme enseignante dans le domaine des sciences maïeutiques et de la périnatalité****Savoir-Faire****Savoirs****PRÉPARATION, ANIMATION DES FORMATIONS ET ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS**

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en œuvre et suivre le projet pédagogique de la structure de formation en liaison avec l'équipe pédagogique et le responsable de l'établissement</li><li>- Organiser et réaliser des sessions de formation continue dans les domaines gynécologique, obstétrical et néonatal</li><li>- Concevoir, organiser et planifier des séquences d'enseignement théorique et pratique en lien avec l'équipe pédagogique</li><li>- Dispenser des cours magistraux et animer des groupes restreints (travaux pratiques, dirigés, de recherche, d'étude)</li><li>- Contrôler les connaissances des étudiants au cours d'épreuves écrites ou orales, pratiques ou cliniques</li><li>- Evaluer ou participer à l'évaluation des stagiaires</li><li>- Encadrer des étudiants en stage et contrôler les compétences acquises par les étudiants en situation professionnelle</li><li>- Fixer des objectifs pédagogiques personnalisés aux étudiants et assurer les entretiens de suivi en vue de les guider dans leur progression</li><li>- Organiser les stages cliniques en fonction du cursus et en liaison avec les professionnels des terrains de stage</li><li>- Encadrer les formateurs prestataires externes</li><li>- Assurer une veille documentaire sur les nouvelles modalités de soins, la pédagogie, la réglementation, les vigilances, l'éthique, etc.</li><li>- Organiser les sessions d'examens et participer aux jurys d'examens</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Ingénierie de formation</li><li>- Psychologie de l'apprentissage</li><li>- Techniques de communication</li><li>- Pédagogie de l'adulte en formation</li><li>- Méthodes de recherche</li><li>- Outils et techniques d'évaluation et de bilan</li><li>- Veille documentaire</li></ul> |
|--|---|